

« Les archives, ce truc dont tout le monde se fout »



Le stockage et la gestion de milliards de données numériques constituent un défi redoutable pour les démocraties. © BELGA.

On a tort de croire que les archives ne servent qu'à écrire l'Histoire. Elles rendent compte de l'exercice du pouvoir, de son fonctionnement et de ses errements. D'où la nécessité d'avoir une vraie gouvernance de l'information.

ENTRETIEN
PASCAL MARTIN

Classées archives, les archives ? Bien au contraire, les archives sont essentielles en raison de la possibilité qu'elles offrent de reconstruire avec plus ou moins d'exactitude le passé. C'est pourquoi leur conservation, leur classement ou encore leur authentification sont cruciaux non seulement pour l'histoire, mais aussi pour la marche d'une saine démocratie.

Au cours des dernières décennies, l'informatique a engendré d'autres usages et révélé d'autres défis qui n'ont plus grand-chose à voir avec le travail de l'archiviste d'autrefois, tablier gris volontiers comparé à un rat de bibliothèque. Ces enjeux sont au cœur d'*Archives et gouvernance de l'information à l'ère du numérique*, un *Courrier hebdomadaire* du Crisp que l'on doit à la plume de Florence Gillet, ex-archiviste au Cegesoma devenue consultante et formatrice en gestion et préservation de l'information.

Y a-t-il une urgence particulière à évoquer ce sujet ?

Jusqu'à ce jour, il n'y avait pas de synthèse sur la problématique des archives en Belgique. D'où l'idée de l'écrire. Au-delà de cela, quand on parle d'archives aujourd'hui, s'impose encore la vision de quelque chose de patrimonial, gardé pour l'histoire et les historiens. On oublie en fait toute la dimension que recouvrent la gouvernance et la gestion de l'information. S'ils sont mal gérés, les documents que produisent au quotidien les organisations et les administrations peuvent porter préjudice à la

bonne marche d'une démocratie et à la transparence de l'action publique. Or, les politiques ignorent bien souvent tout de cette problématique et la législation n'en traite qu'en pointillé. Cela se traduit par un retard par rapport à la France où il existe un service centralisé qui s'occupe de déployer des directives et des référentiels pour toutes les administrations qui produisent des documents au quotidien. Il leur indique ce qui doit être conservé, pendant combien de temps, de quelle manière, sous quel format, etc. Il y a chez nos voisins une vraie prise en charge de cette problématique. Chez nous, ce rôle est dévolu aux Archives générales du royaume qui souffrent de sous-effectifs. Elles n'arrivent déjà pas à gérer les fonds qu'elles ont en dépôt, alors comment pourraient-elles aller faire en permanence du conseil dans les administrations ?

Vous insistez également sur une mauvaise perception qui colle aux basques des archives.

Les archives sont souvent vues comme appartenant à la culture, domaine dans lequel elles font figure de parents pauvres. C'est un peu la dernière préoccupation. Les archives, c'est vraiment le truc dont tout le monde se fout. On se dit que ce ne sont que de vieux papiers, sans imaginer qu'il puisse y avoir d'autres enjeux derrière. Il est important de les démontrer.

Le peu de considération donné aux archives leur vient aussi d'un manque de volonté politique. Vous rappelez dans votre synthèse comment les établissements scientifiques fédéraux ont été mis à la diète sous le gouvernement Michel par la N-VA.

Il y a de fait un manque de volonté politique, mais je pense qu'il y a surtout une méconnaissance du sujet. L'idée de ce *Courrier* du Crisp, c'est d'apporter une synthèse qui consiste en un état des lieux et permettra de lancer des pistes en faveur d'une bonne gouvernance de l'information dans une démocratie qui en a bien besoin. C'est d'autant plus important à l'ère numérique. Aujourd'hui, on a tendance à accumuler des données sur des serveurs sans qu'elles ne soient jamais triées, sans trop s'interroger sur ce qui sera encore visible dans dix ans, sans s'occuper de l'obsolescence des logiciels et du matériel. On court à la catastrophe. A l'époque des archives papier, il fallait effectuer toute une démarche pour détruire un document. Le repérer, entrer dans un local par effraction, voler le

Florence Gillet

Elle est licenciée en histoire de l'ULB. Elle est également détentrice d'un master en Sciences et Technologies de l'information et de la communication obtenu dans la même université. Après avoir travaillé au Cegesoma - Centre d'Etude Guerre et Société, elle est devenue consultante et formatrice en gestion et préservation de l'information.

dossier, etc. Le numérique permet pour sa part à un pirate de supprimer un fichier gênant à distance ou de s'emparer de millions de datas qui peuvent être vraiment stratégiques. L'enjeu de la sécurisation de ces données se pose donc dès leur production.

L'enjeu n'est pas que sécuritaire ou financier. Il est aussi plus que jamais environnemental.

Si on parle du numérique, il doit s'agir d'un numérique responsable. Or, le stockage de milliards d'informations exige une masse d'énergie et le recours à des métaux précieux, avec à la clé un dommage potentiellement énorme porté à l'environnement. Nous avons un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement des gens vers ce questionnement. Bien cibler les données à produire, pour quels usages et pour quel temps de conservation, peut amener à diminuer le nombre de serveurs et donc à polluer moins.

L'archivage pourrait être demain un privilège de riches ?

Le numérique recourt à des métaux rares, et ils le seront d'autant plus dans les années à venir. Il va coûter cher, de plus en plus cher. L'accès aux archives aussi. Comment bien gérer ses données numériques tout en limitant son impact environnemental ? C'est une vraie question pour notre avenir. Avec, en filigrane, la nécessité de garder au citoyen la possibilité d'avoir accès à différentes données publiques. Il ne faut pas non plus occulter l'aspect social : dans certains milieux, des gens ne sont pas du tout outillés et formés. Ils ne pourront pas avoir accès aux archives. C'est un autre pan de la fracture numérique.

Vous citez plusieurs affaires où l'absence d'archives a pu porter préjudice à la relation exacte de faits anciens ou à l'exercice de la démocratie. Publifin, Lumumba...

On l'a encore récemment vu dans l'affaire Nethys. Des documents étaient

introuvables. Il a fallu aller demander à Stéphane Moreau une copie d'un contrat. Cela montre qu'il n'y a pas de gouvernance de l'information. Ces documents auraient dû être classés, sécurisés. Ce n'est pas acceptable pour une démocratie.

Que faire pour que cela n'arrive plus ?

Il faudrait un référent dans chaque organisation, un référent responsable de la bonne gouvernance de l'information, de la mise en place de règles, de process, etc. Cela devait être une obligation de base. La France montre la voie avec ce service centralisé qui met en place des outils pour les administrations.

Mais cela veut dire qu'il faut aussi former et sensibiliser aux enjeux de la gouvernance, à la mise en place de stratégies. Le métier d'archiviste doit lui aussi changer. L'archivage des données en tant que tel et le fait d'aborder tout le cycle de vie du document en profondeur restent quelque chose de secondaire dans les études. En dehors des formations spécifiques qu'offre aujourd'hui le supérieur, il serait bon que le cours de citoyenneté donné aux adolescents s'intéresse aux enjeux qui se cachent derrière l'information à l'ère du numérique.



S'ils sont mal gérés, les documents que produisent au quotidien les organisations et les administrations peuvent porter préjudice à la bonne marche d'une démocratie et à la transparence de l'action publique

”

Si le numérique change l'archivage, il change aussi la manière d'écrire l'Histoire. Vous prenez en exemple ce chercheur qui s'est intéressé à la Grande Guerre sur Twitter et qui s'est retrouvé confronté à la sélection imposée par le réseau social.

C'est de fait la démonstration de l'importance que peut revêtir une archive pour celui qui la possède. Et notre intérêt est d'apprendre ce qu'on veut bien nous montrer de l'information. C'est un vrai combat permanent. L'information, voilà, c'est un enjeu. Un enjeu pour les entreprises et pour les administrations qui veulent fonctionner correctement. Et un enjeu d'une portée sans commune mesure durant les conflits.



Archives et gouvernance de l'information à l'ère numérique
F. GILLET
Courrier hebdomadaire du Crisp n° 2530-2531
79 p., 13,90 €